

INDEMNISATION

de **TOUTES** les formes

de CHOMAGE et

de PRECARITE

par une allocation inconditionnelle garantissant à chacun-e, un revenu personnel **AU MINIMUM** égal au

SMIC MENSUEL

et la continuité des droits sociaux

- « Négociation » de l'assurance chômage : prochaines réunions des *partenaires sociaux* les 7 et 25 novembre puis les 5, 12, 16 et 23 décembre.
- Elections prud'homales du mercredi 3 décembre : faites le bon choix !!!
Renseignez-vous sur les positions des organisations candidates et sur leurs engagements passés.
- Samedi 6 décembre : **manifestations contre le chômage et les précarités !**



AC ! Agir ensemble contre le Chômage !
21^{er} rue Voltaire 75011 Paris Tél. : 01 42 63 15 33 - Fax : 01 42 63 15 18 - contact@ac-chomage.org